RÉFORME DES DIPLÔMES PROFESSIONNELS JEUNESSE ET SPORTS

Le BPJEPS APT devient le BPJEPS MAPST

(Multi-Activités Physiques ou Sportives pour Tous)

profession sport & loisirs

ON PASSE DE 4 UNITÉS DE COMPÉTENCES À 3 BLOCS DE COMPÉTENCES :

- **BC1 : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation ;**

- **BC2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation ;**

- **BC3 : Concevoir, animer, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques ou sportives dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure.**

profession
sport & loisirs

OBJECTIF DE CE CHANGEMENT :

Cette réforme vise à rendre la formation plus accessible, flexible, adaptée au marché de l’emploi, et en cohérence avec les évolutions européennes et les besoins des professionnels du sport.

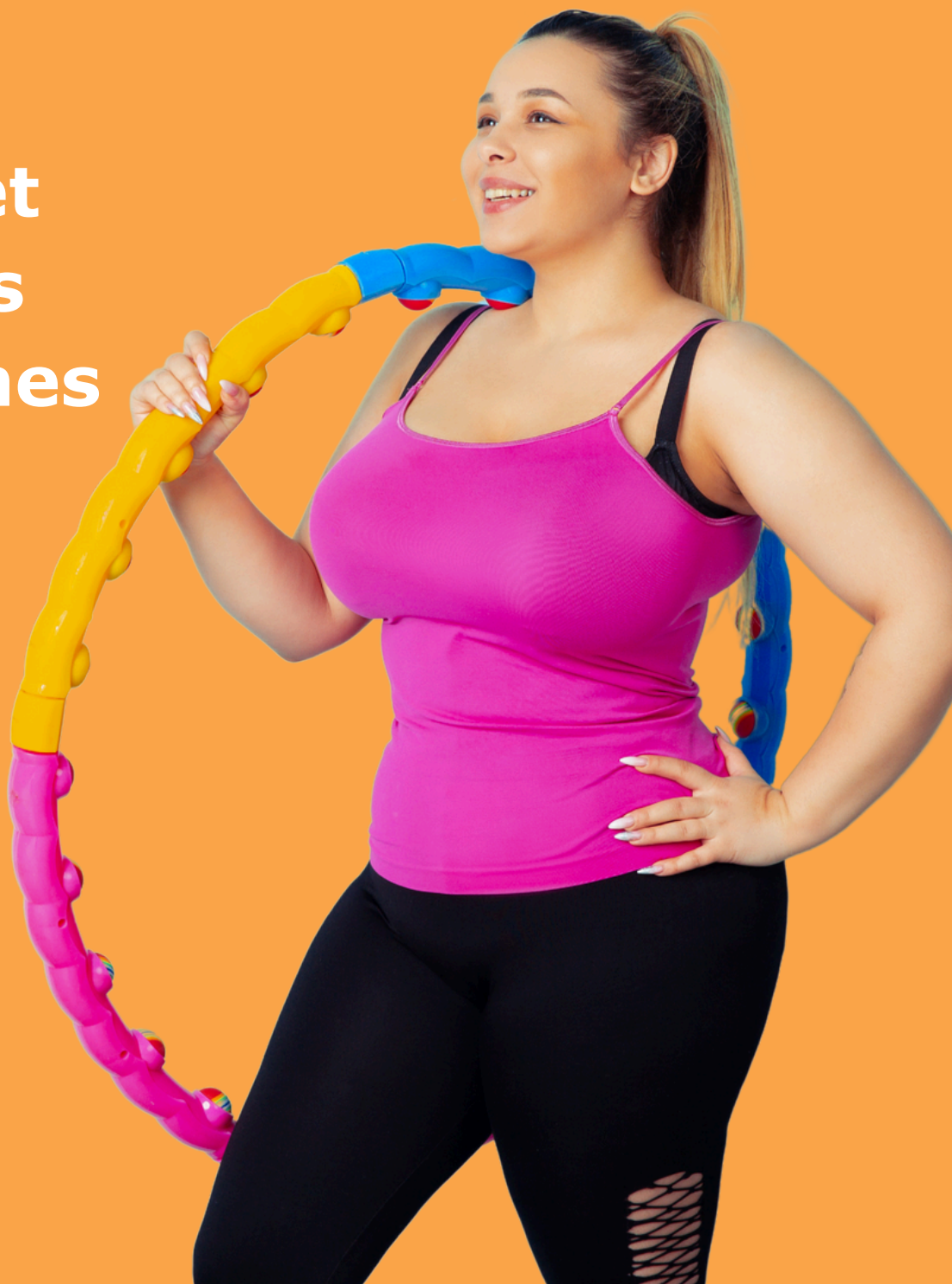

profession
sport & loisirs

LES MODIFICATIONS RÉALISÉES

- **Approche plus diversifiée**, intégrant les activités sportives, de loisirs et récréatives, répondant à des besoins élargis des publics.

- Accent mis sur une **pratique sportive plus adaptée à des contextes variés** : animations ludiques, bien-être, inclusion, et publics spécifiques (enfants, seniors, personnes en situation de handicap, etc.).

- Création d'un bloc (2) entièrement **dédié à la communication** et commun à tous les BPJEPS.

- **Renforcement de l'aspect inclusif** des pratiques proposées.

profession
sport & loisirs